



Avis d'épandage de pesticides sur les voies ferrées

Exo, avise la population que dans la semaine du 22 juillet 2019*, un épandage de pesticides sera effectué pour le contrôle de la végétation sur une portion de 15,2 km de la voie ferrée de la subdivision Parc, du boulevard de La Seigneurie Est à Blainville, à la gare Saint-Jérôme.

Cette opération est nécessaire pour des raisons de sécurité et sera exclusivement limitée à la section empierrée de la voie ferrée (ballast).

Si la situation le nécessite, cette opération pourrait être renouvelée au cours de l'été 2019.

La société Les entreprises Marc Leduc inc. sera responsable de l'épandage.

Les pesticides utilisés sont approuvés par le gouvernement fédéral, et respectent la réglementation provinciale en matière de protection de l'environnement.

Pour plus de détails : 514 231-7544.

Exo rappelle qu'en tout temps l'accès à l'emprise ferroviaire est interdit sans autorisation et sans le port d'équipements de sécurité individuels.

* L'opération prévue à cette date pourrait être reprogrammée en fonction de la météo, ou de la disponibilité de la voie.



Pour nous joindre :

exo.quebec/service_clientele

514 287-TRAM (8726) ou 1 888 702-TRAM (8726)